

No.dinepa/dg/10-10-24/0021

Pétion-Ville, 10 octobre 2024

## **ANNONCE D'ACCORD DE COLLABORATION AVEC L'UNICEF**

Programme « **Eau Potable, Assainissement Rural Résilient Durable et Décentralisé (EPARRDD)** »

Réf. : Accord de Don : **IDA E170-HT (No. P178188)** entre la Banque Mondiale et la République d'Haïti

Conformément aux procédures et politiques de la Banque Mondiale vis-à-vis des agences des Nations-Unies, d'une part, et se référant à l'Accord de Don précité et à la conclusion des négociations entre l'UNICEF, d'autre part, la Banque Mondiale et les autorités haïtiennes compétentes, la Direction Générale de la DINEPA informe le public, en général, qu'une entente directe appelée « **Accord pour la livraison de produits** » d'un montant de **USD 5,000,000.00** a été signée avec l'UNICEF (*United Nations of International Children's Emergency Fund*, en Anglais) en date du 22 avril 2024.

En relation avec ladite entente, les produits (P) suivants seront livrés à la DINEPA sur une période de 40 mois :

- P 1. *Apporter une assistance en assainissement et hygiène dans une dizaine de communes prioritaires affectées par le choléra, en collaboration avec le personnel des OREPA concernés ;*
- P 2. *Apporter une réponse aux urgences AEPAH (Approvisionnement en Eau Potable, Assainissement et Hygiène) pour les personnes déplacées dans la Région Métropolitaine de Port-au-Prince (RMPP)*
- P 3. *Renforcer la capacité du Département de Réponses aux urgences (DRU) de la DINEPA*
- P 4. *Améliorer la Gestion des boues de vidange (STEB Saint-Marc).*

Le bureau central de la DINEPA est disponible via 3916-3131 ou 4890-0715 et au [secretariat@dinepa.gouv.ht](mailto:secretariat@dinepa.gouv.ht) pour tout besoin d'informations additionnelles.

Fait à Pétion-ville, le 10 octobre 2024, en français et en original unique, pour servir et valoir à toutes fins utiles.



**Guito EDUARD**  
Directeur Général